N° 23. — (Nouvelle série). — 11 juin 1946

france football

BULLETIN HEBDOMADAIRE PUBLIANT L'OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Compte Chèques Postaux : Paris 5320-95
Adresse Télégraphique : Franfoot, Paris

5, Cité Trévise — PARIS-9e
Téléphone : Provence 37-21

Abonnements : 200 fr. par an
(Les abonnements partent du 1er de chaque mois)
Changement d'adresse : 6 fr.

LA JUSTICE A EU LE DERNIER MOT

Où l'arbitre riposte et gagne...

par Emm. GAMBARDELLA

Le plus souvent, comme le commissaire, l'arbitre est bon enfant.

Trop bon enfant car il finit par croire qu'avec lui on peut tout se permettre. Cependant, il arrive qu'il se fâche : et alors, ça fait quelque bruit.

A la fin de l'année dernière, un arbitre officiait à Ganges où deux clubs héraultais se trouvaient aux prises. La lutte était ardente et noire... et chacun des deux partis espérait la victoire.

Le directeur du jeu suivait les opérations avec le maximum de précisions. Bien lui en prit car, à un certain moment, sur un shot bien tiré, il eut l'impression que le portier adverse arrêtait la balle au-delà de la ligne de but, dans les filets. Et que, comme l'exige le règlement la sphère de cuir, avait entièrement franchi la ligne blanche.

Il siffla et, geste terrible, indiqua d'un doigt énergique le centre du terrain. C'est une petite cérémonie que les joueurs et les supporteurs connaissent bien, et dont surtout ils savent la signification : le coup de sifflet avec pointage de l'index vers le cercle médian, c'est le but accordé.

Les joueurs de l'équipe qui avait marqué le but, se précipitèrent sur l'auteur du but, pour le congratuler et l'étouffer dans leurs bras vigoureux, tandis que leurs adversaires malheureux, s'arrachaient les cheveux, ou donnaient les marques du désespoir le plus profond.

Cependant un des joueurs ne se désespérait pas, lui. Il n'était pas prostré. Il était furieux. Et s'avançant vers le chevalier du sifflet, il lui dit : « Toi, je te casserai la figure ! »

(Voir suite en page 2)

LES STAGES D'ENTRAINEURS DE LA F.F.F. DEBUTERONT BIENTOT

1 Les stages d'entraîneurs régionaux débuteront, dans la majorité des cas, la semaine prochaine, sous la direction de moniteurs parfaitement qualifiés, tels que Herrera, qui dirigera le stage d'Alger, Dufour, qui dirigera celui de Tunis, etc...

Quant au stage national, rappelons qu'il se déroulera à Reims, du 1er au 15 juillet, et qu'ainsi qu'à l'accoutumée, il sera placé sous la haute direction de M. Gabriel Hanot.

On porte un intérêt particulier à ces stages qui ont déjà fourni d'excellents entraîneurs aux grandes équipes professionnelles et en fourniront bientôt aux équipes amateurs. C'est grâce à eux que le football peut gagner en qualité technique, et en attendant une véritable école du football, ces stages permettent de doter l'organisation technique d'éléments de bonne valeur, dont le rendement peut se constater facilement dans l'amélioration d'ensemble du football français.

VERS LE DENOUEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lille n'a plus qu'à cueillir le titre... ...et les Girondins se sauvent in extremis!

Dramatique fut la journée de dimanche pour l'équipe du Lyon Olympique Universitaire.

Ayant réussi un match nul très méritoire qui fut une véritable course handicap, puisque, après un quart d'heure de jeu, les Audoniens menaient par 2 à 0, les joueurs lyonnais pensaient, ou tout au moins pouvaient penser, être tirés d'affaire, c'est-à-dire avoir évité la relégation en deuxième division.

Las ! Les Girondins, dont le sort était lié à celui des Lyonnais, et qu'on donnait battus par Rouen, qui venait de faire match nul avec Lille — à Lille, s.v.p. ! — ont vaincu le onze normand !

Et alors, Lyon ayant le même nombre de points que Bordeaux mais avec un goal average sensiblement inférieur (0,66 contre 0,98), se voit contraint d'accompagner Sochaux en seconde division...

Quand on pense qu'il suffisait d'un but à Lyon pour éviter la descente, on ne peut que regretter sa situation.

En effet, si le LOU avait battu le Red Star par 3 à 2, il possédait un point de plus que Bordeaux, vainqueur de Rouen.

Les choses sont ainsi que la saison d'un club et son avenir tiennent à un but. Mais c'est là une nouvelle affirmation que le sport, qui ne dédaigne pas la fantaisie, finit toujours par se retrouver sur le plan le plus sérieux.

Ne laissons pas le LOU quitter la 1re division sans dire combien nous regrettons que la troisième ville de France ne continue pas à figurer au premier plan du football français.

(Voir suite en page 2)

LE NORD UNE FOIS DE PLUS A L'HONNEUR !

A la meilleure équipe, aux meilleurs footballeurs le titre de champion de France amateurs

Auchel a battu Cazères par 3 à 1 (2 à 1)

par Lucien GAMBLIN

C'est très facilement que l'équipe d'Auchel remporta le titre de champion de France amateurs, dimanche dernier à Saint-Ouen, devant six mille spectateurs.

Le Nord a encore acquis un titre qui justifie sa réputation d'être la première région de football français.

En effet, le Nord qui sera très probablement champion de France professionnels avec Lille, s'est déjà attribué la première place du Concours du Jeune Footballeur et a conquis de haute lutte la Coupe de France. Avec le succès d'hier, la série est complète.

Le petit canton d'Auchel est en liesse. Le pays minier savoure le succès des siens avec une joie bien légitime.

On aurait tort de ne pas souligner comme il convient le mérite des joueurs nordistes qui ont affirmé leur valeur avec un cœur admirable, et celui des dirigeants dévoués qui les conduisirent à la première place du football amateur français.

Le Nord, pépinière de joueurs de valeur, continue à travailler en profondeur. Que grâce lui soit rendue.

Les prévisions ne se sont réalisées qu'en partie

On avait dit beaucoup de bien des équipes finalistes du championnat de France amateurs, Auchel et Cazères.

On admettait que le onze nordiste exposerait une meilleur tenue d'ensemble et une valeur technique supérieure à celle de Cazères.

Mais on ajoutait que les joueurs cazériens pouvaient troubler la quiétude de leurs adversaires grâce à leur vitesse d'action et de course, à leur sens incisif et à leur dynamisme.

On avait trop prévu, et surtout on n'avait pas assez songé que l'opposition dérègle facilement les mécaniques les mieux réglées, donc à plus forte raison, celles qui manquent presque complètement de mise au point comme celle de Cazères.

En effet, si Auchel n'a pas déçu, Cazères fut loin de démontrer une qualité de bon ordre.

Auchel essaya fréquemment de construire un football clair, précis, lié et efficace, tandis que Cazères, désemparé par un jeu plus complet que le sien, ne put jamais s'imposer.

(Voir suite en page 3)

En haut : La joie des vainqueurs. — En bas : Une tornade jette tout le monde à terre : C'est le 1er but d'Auchel

Une arme à deux tranchants

On sait que les joueurs professionnels ont droit à une prime de 10 % sur le montant des transferts dont ils sont l'objet.

Le principe même de cette prime se justifie aisément, mais dans la pratique il donne lieu à certains abus.

Alléchés par ces fameux 10 %, certains joueurs sont tentés de demander un transfert contre la volonté même de leur club. On arrive ainsi à contrarier le principe de la prime de fidélité, et à mettre le joueur devant un dilemme qu'il s'efforce de résoudre au mieux de ses intérêts.

L'ancien joueur Schmitt de Lyon, propose de supprimer purement et simplement cette prime de 10 % au joueur qui se placerait de lui-même sur la liste des transferts mais, par contre, d'augmenter la prime pour ceux qui seraient placés par leur club sur cette liste.

Quoi qu'il en soit, cette question mérite grande attention et elle serait à revoir pour la saison prochaine.

MONTPELLIER honneur du Sud-Est

Montpellier. — L'année sportive 1945-1946 n'a pas été très brillante pour le Sud-Est.

Reconnaissons toutefois que Montpellier a sauvé l'honneur. Finaliste du Championnat de France de 2e division, le S.O.M. a été admirable de régularité. Son équipe possédait à la fois la puissance et la technique, la jeunesse et l'expérience. Elle n'était inférieure à aucune des équipes sudistes de 1re division. Et pour aborder les grands premiers rôles en 1947, ces gens de Clapas peuvent très bien utiliser, s'ils le jugent nécessaire, des joueurs tels que Chardès, Ventapane, Bénézech, Cazorro, Laborde, Dossénat, Redonnet, Angles ...et surtout le dynamique « Youye » Favre.

Enfant chéri du public héraultais, « Youye » a conquis les stades par la violence de son shot et la qualité de ses déboulés.

Nous avons dit ici même ce que nous pensions de ce but-éclair obtenu contre Nancy par le jeune ailier gauche. Conclusion méritée d'un sprint étonnant, le but de Favre nous avait rappelé les chefs-d'œuvre de Jules Dewaquez.

Auréolé de sa sélection dans l'équipe des « Marie-Louise » contre l'Armée de l'Air, « l'espoir » languedocien n'est pas disposé à s'arrêter en si bon chemin. Il compte fermement retenir l'attention du sélectionneur fédéral. Il a bien raison de croire en ses très grandes qualités.

Avec Marcel Rouvière, Louis Pons et d'autres encore, il console notre ligue de bien des amertumes. Son nom symbolise une école, école dont le maître inflexible et respecté est Bénézech, ou l'équilibre même !

Puisse « Youye » Favre, flèche volante du football méridional, conduire avec toujours plus d'ardeur et de talent, le S. O. M. sur la route glorieuse de ses destinées !

Le Stade à Alger

ALGER. — Dimanche après-midi, au stade municipal d'Alger, le Stade Français, vainqueur jeudi à Constantine, de la jeune équipe musulmane du Mouloudia de Constantine par 2 buts à 1, se trouvait opposé à l'équipe du Racing Université Algérois.

Celle-ci comptait dans ses rangs Jasseron et Covard que les Parisiens connaissent bien.

Le match s'est terminé sur un score nul (1 à 1) après une partie assez égale dans l'ensemble. Cependant, le Stade se montra fatigué par sa trop longue tournée et ne produisit pas le jeu que l'on attendait de lui. — E.C.

Une question cruciale pour la 2e Division

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE...

par Maurice PEFFERKORN

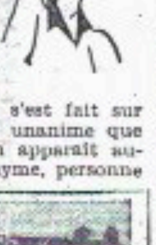

La décision par laquelle le Groupement des Clubs Autorisés a prévu que les clubs de 2e division formeraient l'an prochain une division unique et nationale, à quelque 25 compétiteurs, relève de la plus haute fantaisie.

Un accord unanime s'est fait sur ce point, et tellement unanime que cette fameuse décision apparaît aujourd'hui comme anonyme, personne ne se souciant plus d'en revendiquer la paternité.

La question sera revue. Bien.

Il n'empêche qu'une formule ridicule avait été prise.

L'on a fort heureusement découvert un vice de forme qui va permettre de l'annuler.

Mais s'il n'y avait eu ce providentiel vice de forme, le groupement des clubs autorisés se trouverait toujours en face de sa lourde erreur et il attendrait avec résignation que le Bureau fédéral voulût bien évoquer l'affaire et le débarrasser du monstre qu'il a enfanté.

Quel que doive être le résultat des nouvelles délibérations qui seront poursuivies à ce sujet, il reste que le groupement des clubs autorisés ne s'est pas en la circonstance couvert de gloire, bien au contraire.

(Voir suite en page 2.)

Racing et Saint-Gilles dos à dos

Le jeudi 6 juin, le Racing recevait l'US St-Gilloise qui achevait ainsi une longue tournée en France. Un incident de transport faillit d'ailleurs faire annuler ce match, mais finalement les Belges parvinrent juste à temps sur le terrain.

Le Racing ouvrit la marque tout au début par Robert, puis les Bruxellois égalisèrent bientôt par Vervoort. Par la suite, ce dernier marque encore 2 buts et à la mi-temps, les Belges menaient par 3 à 1. A la seconde mi-temps, le Racing rattrapa son retard par Gabey et Barbier.

Cette rencontre, suivie par un public peu nombreux fut vraiment quelconque. L'US St-Gilloise fournit une bonne première mi-temps mais donna des signes de fatigue très nets sur la fin. Quant au Racing, il modifia constamment son équipe, à huit reprises très exactement, afin d'essayer de nouveaux joueurs ce qui, évidemment, nuisit considérablement à la compétition. Disons d'ailleurs que le public ne prit pas très bien la chose et manifesta à

UNE QUESTION CRUCIALE POUR LA 2e DIVISION

Être ou ne pas être...

(Suite de la première page)

En vérité, l'on est en droit de demander s'il mérite cette autonomie qu'il a réclamée à grands cris et qu'en fait on lui a à peu près accordée.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que nous avions à faire encore l'apprentissage du professionnalisme.

La victoire de notre équipe nationale sur celle d'Angleterre pourrait nous inciter à croire que nous avons rejoint les Anglais dans ce domaine.

Si l'on a pu nourrir une telle illusion, il est temps de s'en débarrasser. Notre infériorité est générale, qu'il s'agisse de joueurs, de dirigeants de clubs, d'arbitrage, de public.

✦

Cela étant dit, sans excessive amertume d'ailleurs (le football a grandi si vite chez nous qu'on s'est trouvé dépassé par sa croissance), il demeure que l'organisation du professionnalisme pose chez nous un problème difficile auquel on ne voit pas de solution satisfaisante.

En ce qui concerne la première division du championnat pro, il n'y a guère de divergence de vues. Tout le monde est, je pense, d'accord aujourd'hui sur la nécessité d'une division nationale.

L'on n'oserait affirmer que tous les clubs se tirent d'affaire financièrement en cette première division. Mais l'engouement croissant que notre peuple montre pour le football laisse espérer que la situation financière des clubs pourra un jour se révéler satisfaisante.

D'ailleurs la gestion des clubs est ici en cause. Si le statut du professionnalisme était respecté par tous, sans doute éviterait-on les exagérations et les surenchères qui compromettent les finances des clubs.

Mais c'est là une question que nous ne sommes pas en mesure d'aborder avec une documentation suffisante.

Ce qui ne fait de doute pour personne, c'est qu'un championnat de deuxième division avec une division nationale unique est déficitaire.

Avant la guerre, il en était ainsi déjà. Et cependant l'on n'envisageait pas que ce championnat pût comporter plus de 16 ou 18 clubs. Alors, avec 25 clubs...

Mais supposons une 2e division avec 18 clubs seulement, ce championnat ne réaliserait pas dans toutes les villes intéressées des recettes suffisantes. Son intérêt sportif serait assurément accru, du fait de l'élimination d'un certain nombre de clubs qui ont prouvé cette saison qu'ils n'étaient pas mûrs pour le professionnalisme.

D'autres candidats pourraient, à vrai dire, les remplacer avantageusement. Malgré cela, la longueur et le coût des voyages seraient un obstacle à l'équilibre financier.

✦

Force est donc bien de s'en tenir à une seconde division en deux groupes, malgré les inconvénients que présente cette solution quant au nombre des clubs qualifiés et à celui des joueurs d'une classe suffisante pour mériter d'être considérés comme de véritables professionnels.

En l'état actuel des choses, peut-on trouver une solution plus acceptable ? Nous savons bien qu'un certain nombre de dirigeants de clubs de première division se désintéressent totalement de la seconde. Ils devraient cependant lui porter une grande attention, car tout club de première division est un candidat à la seconde division. C'est une aventure qui guette les meilleurs. A en juger par l'effroi que montrent les « Nationaux » à la perspective de la descente d'office, l'on comprend quel fossé sépare les deux divisions.

Cet effroi est d'ailleurs justifié. Mais précisément ne devrait-on pas s'efforcer de rendre plus respirable l'atmosphère de la 2e division pour un club de première qui descend. Cela, certes, est plus facile à préconiser qu'à réaliser. Encore conviendrait-il qu'on s'y employât sérieusement et qu'on ne refusât pas par exemple les candidatures intéressantes qui se présentent, pour maintenir des clubs qui font tout au plus figure de comparses.

Techniquement, la différence de classe moyenne entre la première et la seconde division est appelée à se réduire. En l'espèce, le temps fera son œuvre, pour peu qu'on y montre de l'application. Ce qui importe surtout, c'est de considérer la situation matérielle des clubs.

✦

Nous nous sommes laissé dire aussi que les dirigeants des clubs de première division, ou du moins certains d'entre eux, se poseraient volontiers d'une seconde division dont ils n'aperçoivent pas la nécessité.

En sommes-nous donc encore à de telles conceptions ? Voudrait-on d'un monopole à 18 clubs qui éviterait aux intéressés les angoisses de la descente ? Ce serait certes résoudre la question en la supprimant.

Mais ne voit-on pas aussi que l'existence d'une seconde division est d'un grand soutien pour la première? Que deviendraient en effet les matches de première division si la concurrence pour éviter la dernière place n'animait pas, à certain moment de la saison, une lutte qui demeurerait sans espoir et sans crainte pour la grande majorité des compétiteurs, c'est-à-dire pour ceux qui n'auraient plus aucune chance de remporter le titre.

Et l'on peut même dire que c'est l'acharnement que montrent les candidats à la descente qui oblige les prétendants au titre à maintenir leur combativité et à entretenir leur condition.

L'on regrette d'avoir encore à plaider une cause qui paraissait entendue.

Maurice PEFFERKORN.

Reprise internationale

En Europe centrale...

La guerre n'a pas été sans apporter une perturbation profonde dans la marche du football en Europe Centrale.

Peu à peu, celui-ci se réorganise et, après la visite de M. Riez, président de la Fédération hongroise, M. Jules Rimet a reçu tout dernièrement un représentant de la Fédération Polonaise de Football, qui a été complètement réorganisée et qui assure maintenant le fonctionnement normal du Championnat polonais.

Le nouveau Président de la Fédération est le général Bancea Aladanski et deux membres du comité représenteront la Fédération Polonaise au Congrès du Luxembourg.

L'on parle déjà — mais c'est peut-être aller bien vite en besogne — d'une rencontre entre les clubs de France et de Pologne.

...Et au delà des Alpes

La Fédération Italienne de Football a été reconstituée tout dernièrement dans son intégralité.

On sait en effet que le football transalpin avait été réorganisé en 1945 sur les bases de deux groupements distincts, l'un pour le Sud, l'autre pour le Nord.

La Fédération est à nouveau « une » et son président en est M. Barassi. M. Maro a été élu vice-président et l'on connaît sa compétence en matière de football, que ce soit au point de vue technique ou administratif.

Football et cadastre

Le district de l'Aveyron de la Ligue du Midi appelle l'attention de la Fédération sur la situation difficile des petits clubs de l'Auvergne placés sous le contrôle du district du Languedoc de la Ligue du Sud-Est.

Ces clubs désirent participer aux Championnats et à la Coupe de l'Aveyron en raison de leurs situations géographiques qui les placent beaucoup plus près de Rodez que de Montpellier.

Cette demande mérite considération. Remarquons toutefois qu'il est bien difficile de détacher les petits clubs d'un district sans détacher les grands, car tous doivent subir la loi ; autrement il y a risque d'anarchie.

Il est certain que la division d'un département est donc fort délicate ; elle est à l'origine de ce malaise.

Allons-nous vers une modification territoriale de la Ligue du Sud-Est?

aux échos DU BALLON

Un «lampiste» d'occasion

Les mineurs d'Auchel apportèrent dans leurs valises, outre leur volonté de victoire, une lampe de fond. Callister la reçut au début du match et le puissant M. Ségu la rapporta précieusement sur la touche. Un spectateur, ignorant qui portait la lampe, s'écria : « C'est sûrement un chef porion, avec une structure comme celle-là ! » M. Ségu, chef-porion... et lampiste, il faut une finale de Championnat pour voir cela !

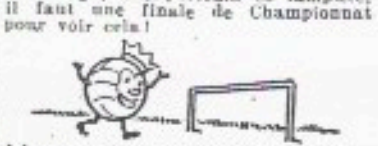

Une volée de moineaux...

A la mi-temps du match Auchel-Cazères, les gosses de St-Ouen s'en donnèrent à cœur joie. Cette fois, les agents ne les chassèrent pas du terrain, comme à l'ordinaire; c'est la fin de saison.

Ils furent d'abord cinq, puis dix, puis une nuée et tout ce monde courait après le ballon, qui en sandales, qui en chaussures, qui pieds nus ! Et ils couraient avec un cœur admirable, à la grande joie des spectateurs.

Gageons que parmi cette volée de moineaux, plus d'un fera les délices du Red Star dans quelques années.

St-Ouen - Bikini !...

La foule envahit le terrain de St-Ouen après le match et Auchel, à la demande générale, effectua un tour d'honneur.

Comme le public évacuait trop lentement le terrain, la direction fit passer par haut-parleur l'annonce suivante

« Nous prions le public d'évacuer le terrain au plus tôt, car il va être procédé à un essai de bombe atomique! »

Mieux l'an prochain...

On sabla le champagne après le match et M. Jules Rimet dit quelques mots aux deux équipes. Il rapporta que son oreille indiscrète venait de lui permettre d'apprendre qu'un projet était à l'étude qui donnerait l'an prochain un intérêt plus grand à ce Championnat.

Il souhaita « pour contenter tout le monde » à Auchel de conserver le challenge et à Cazères de le lui ravir.

Ce qui fit dire à M. Ségu : « Nous ferons mieux la prochaine fois... Jamais deux sans trois ! »

Mon verre... est grand !...

Les Auchellois connaissent les usages.

Ils n'eurent de cesse de boire... à la Coupe, effectivement non pas jusqu'à la lie, mais tout de même un bon coup!

Et aucun d'entre eux n'eût donné sa place pour un empire.

Et puis voici des fleurs...

Comme on demandait à Lanfranchi s'il n'appréhendait pas un peu le retour au bercail, il répondit :

« Nous serons reçus avec des fleurs, beaucoup de fleurs, des fleurs partout... parce que demain, c'est la fête des Fleurs à Cazères ! ! ! »

Et l'on comprit alors pourquoi les Cazérois avaient hâte de reprendre le train pour rentrer au pays !

Les finales de Coupe... et les gardiens

Un de nos confrères relate la mésaventure arrivée à Georges Hate à la finale de la Coupe 1942, dans laquelle le Red Star lui avait préféré Da Rui, alors qu'il avait joué les huitièmes, quarts et demi-finales.

Notre confrère ajoute que, quatre années après, Hate avait eu sa revanche sportive en gardant les buts de Lille à la finale dans laquelle le Red Star était battu.

Or, si nos souvenirs sont précis, la même mésaventure était arrivée à Stoffel en 1931 ; ce joueur avait gardé les buts, toujours pour le Red Star, dans les huitièmes, quarts et demi-finales et, pour la finale, on l'avait remplacé par Chayriguès.

Mais en fait de revanche, il ne resta plus à Stoffel que le souvenir d'un remplacement qu'il n'avait pas sollicité !...

Un record difficile à battre...

Les Napolitains viennent d'établir un record qui sera très certainement difficile à battre et ne le sera jamais en France, nous l'espérons pour les trésoriers de clubs.

Afin d'assister sans bourse délier au match de leur équipe favorite, un grand nombre de candidats-spectateurs n'a pas hésité à démolir le mur d'enceinte ou de franchir celui-ci à l'aide d'échelles de corde. C'est ainsi que sur un total de 17.000 spectateurs, 6.000 seulement auraient acquitté le prix de leur place !

Pour pallier cette vague de resquille, les dirigeants de Naples ont décidé de jouer à Rome les trois parties qui leur restent à disputer dans le Championnat.

Football estival

Ne voulant pas nous faire les complices d'une des nombreuses fraudes en matière de ravitaillement, nous nous refusons à passer les demandes de matches, dits de ravitaillement, dans le genre de celle-ci :

« Equipe professionnelle, première valeur, se déplacerait région normande ou bretonne. Indemnité : gîte et couvert pour quatre jours à vingt personnes, plus deux cochons, douze poulets, douze kilos de beurre. »

Sans commentaires !...

LA JUSTICE A EU LE DERNIER MOT...

OU L'ARBITRE RIPOSTE ET GAGNE

(Suite de la première page)

Et soucieux de mettre ses actes en conformité avec ses idées, il fit comme il disait.

L'arbitre n'est pas de ceux qui pratiquent le pardon des injures et il a ma foi, bien raison.

Il a porté deux plaintes : d'abord devant la juridiction sportive, ensuite devant la juridiction de droit commun.

Elles ont l'une et l'autre suivi leur petit bonhomme de chemin, mais je constate avec orgueil que la justice sportive a été plus preste que l'autre. Cela ne me surprend pas, mais cela me contente. Devant une ligue régionale, le coupable a été radié à vie. Ainsi n'aura-t-il plus l'occasion de se déchaîner sur les terrains de football.

Le tribunal correctionnel de Béziers, compétent en la matière, n'a rendu sa décision que la semaine dernière. Il y a eu entre l'avocat de l'inculpé et celui de la partie civile, c'est-à-dire de l'arbitre, une joute homérique où le sport a tenu la plus large place.

On a échangé des balles sans résultat, on a shooté des deux pieds, on s'est asséné des arguments convaincants, bref, on a, à la barre, pratiqué tous les sports.

Et c'est le président du tribunal qui a arbitré ce match omni-sports ; il a été d'accord avec la Ligue régionale, autre sujet de contentement. Le joueur irascible s'est vu gratifié de huit jours de prison avec sursis, 1.000 frs d'amende, et 10.000 frs de dommages-intérêts.

Voilà qui va mettre du plomb dans la cervelle de quelques fous qui, sur la foi de quelques exemples, pensaient qu'on pouvait impunément, non seulement enguirlander l'arbitre mais encore le mettre à mal.

Gageons que lorsqu'ils s'apercevront que ces petits exercices coûtent assez cher, ils s'en abstiendront.

Et ce sera tant mieux !

✦

Il arrive que, par scrupule ou par prudence, les arbitres veuillent faire preuve de diplomatie.

Mais le plus souvent, ce surcroît d'habileté se révèle à l'usage, comme la pire des maladresses.

J'avoue que le fait pour un arbitre de reculer devant ses responsabilités, et, par exemple, après avoir sifflé une faute qui a été commise, de toute évidence dans la surface de réparation, d'accorder un coup franc à quelques dizaines de mètres au-delà, hors du carré fatal, constitue à mon sens une erreur et une injustice.

Une injustice parce qu'on n'a pas le droit de décider, même quand on est arbitre qu'une faute a été commise à un autre endroit que là où elle a été perpétrée en réalité.

Et une erreur, parce que cette façon de procéder, ne calme pas les esprits, mais au contraire a pour premiers résultats de les surexciter.

Ne compliquons pas les règles.

✦

J'ai lu qu'une fois encore, des arbitres s'étaient attiré la colère de la foule — et je répète qu'on ne peut pas ne pas réprouver les manifestations de cette colère — en revenant sur une décision qu'ils avaient d'abord prise délibérément.

Il s'agit toujours de la même histoire un arbitre accorde le but ; puis, soit spontanément, soit parce qu'on l'y invite, soit parce qu'il s'aperçoit que son juge de touche lui fait des signaux optiques, s'informe, et revient sur sa décision première.

C'est proprement incompréhensible. Je répète que c'est avant de prendre une décision que l'arbitre doit réfléchir, s'informer et se documenter. Il a alors, le droit, parfois le devoir de consulter tous ceux qu'il estime pouvoir le renseigner et notamment ses juges de touche. Mais, lorsqu'en prenant une décision, il a signifié à tous que son opinion était faite, il ne peut plus, sous peine de compromettre son autorité et de déclencher les réactions les plus vives, revenir sur cette décision, sous prétexte qu'on lui a appris quelque chose qu'il ne savait pas.

S'il n'était pas sûr, il devait essayer avant de décider d'asseoir son opinion

Et s'il l'était, il n'est pas possible que l'opinion d'un autre, prévaille sur la sienne.

Faute de se rappeler ces vérités premières, mainte arbitres, pleins de bonne volonté, mais trop hésitants, compromettent non seulement leur autorité propre, mais encore, celle de leur arbitrage.

Se renseigner avant de décider, mais une fois qu'on a décidé, ne plus revenir sur sa décision.

Emm. GAMBARDELLA.

AU SPRINT...

✦ Saint-Chamond s'est qualifié pour la finale de la Coupe de la Loire qu'il jouera contre Côte Chaude.

✦ Le C.A. Lexovien a gagné le championnat juniors de Normandie par suite du forfait de son adversaire, le F.C. Rouen !

✦ L'U.S. Quevilly se renforcera-t-elle d'une recrue algérienne ? En tout cas, M. Milie fait ce qu'il faut pour cela.

✦ Un chiffre éloquent parmi tant d'autres : Recette Lille-Rouen : 985.000 fr. Part du fisc : 287.000 francs. Sans commentaires...

✦ Nemeur ne resterait pas au Havre. On dit que Southampton offre un transfert de 1.500 livres (750.000 francs) pour cet excellent joueur.

✦ Brunel, l'excellent ailier que l'on vit se distinguer dans l'équipe de France militaire, jouera au F.C. Metz l'an prochain.

✦ Le « Rapid » de Vienne est champion d'Autriche.

✦ Aston Villa a battu Stavanger par 9 buts à 1.

✦ Le Red Star a acquis Voisambert, du Mans, pour 300.000 francs.

✦ Delfour dirigera à Tunis le stage des entraîneurs.

✦ Annemasse ne passera pas dans les rangs professionnels. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir qu'il abandonne Ravex à Saint-Etienne, Anchisi et Duprus à Béziers.

✦ On reparle du transfert de Nuevo à Lille.

✦ Le Stade Français a gagné l'Algérie, où sa première exhibition contre le R.U.A. ne fut pas un succès (1 à 1). Ben Barek dormait, d'autres l'imitèrent... et le match traîna en longueur.

✦ On parle beaucoup de la tournée du Club River Plate de Buenos-Ayres en Espagne, au début de 1947. C'est avec plaisir que nous verrions cette équipe prolonger son séjour en Europe par une tournée en France.

✦ Le Red Star vient de fusionner avec les Sports Olympiques Audoniens. L'équipe professionnelle gardera son titre actuel, qu'elle a glorieusement illustré cette année. A la suite de cette fusion, le R.S.O Audonien comptera une quarantaine d'équipes et disposera de trois terrains

✦ Le Racing a fait match nul (3-3) avec l'Union Sportive St-Gilloise jeudi dernier à St-Ouen. Nous offrons un sucre d'orge pur sucre au lecteur qui pourra nous donner la composition de l'équipe du Racing !

✦ Le chauvinisme est une plaie internationale. La fédération hongroise vient d'interdire à Bratislava l'usage de son terrain jusqu'à fin octobre. Mais cela ne nous console pas des actes inconsidérés de certains spectateurs français.

✦ Le championnat belge lui aussi traîne en longueur. On parle d'un match pour le 23 juin ! Outre-Quiévrain aussi, on se plaint de l'irrégularité de la fin de la compétition.

✦ Saint-Chamond a perdu toute chance dans la Coupe du Lyonnais à la suite d'une malchance vraiment remarquable: les deux buts qu'il encaissa furent marqués par deux de ses joueurs ! On a la veine ou on ne l'a pas...

✦ Lille n'ira pas en Egypte, non plus qu'en Turquie. Par contre, les Lillois envisagent une grande tournée en Belgique, Hollande et Suisse

✦ Le Red Star quittera Paris lundi prochain en direction de Prague où il jouera le Slavia. Il continuera sa tournée par l'Autriche et la Suisse.

✦ Le 13 avril sera réservé aux ligues régionales.

✦ Salva et Samuel sont partis en Algérie dans leurs familles. En reviendront-ils pour la saison prochaine ? M. Joly le voudrait bien, mais ne semble pas trop y croire.

✦ Où ira Jacquin, le goal de Chambéry ? Probablement à Saint-Etienne.

✦ Le Racing perd des éléments de valeur dont l'Algérie bénéficie ! Juste retour, comme dit l'autre. Après Salva et Samuel, c'est l'entraîneur Paul Baron qui s'en va vers la Ville Blanche où il entraînera Saint-Eugène.

✦ Bordeaux ne cherche plus un entraîneur. En effet, Bunyan ne quittera pas les Girondins ; l'accord règne à nouveau.

✦ Le stage des entraîneurs pour l'Algérie aura lieu du 5 au 12 juin à Alger. Il sera dirigé par Herrera, assisté de Jasseron, Ben Barek et Grégori.

✦ Firoud abandonnerait Saint-Etienne

✦ Toulouse sera entraîné désormais par Enée.

✦ Hamiri restera-t-il au Red Star ? Il semble qu'il regrette fort son soleil marocain.

✦ Mais où en sont donc les pourparlers entre Finek et le Red Star ? Saint-Etienne s'est mis aussi sur les rangs.

✦ Marseille a essayé le Sochalien Gonzalès, sans succès semble-t-il. Son « envoyé spécial » en Afrique du Nord, le joueur Zatelli, doit essayer d'en ramener Salem.

✦ Le demi Haroux redeviendrait nordiste la saison prochaine.

✦ Alès vient de faire une bonne acquisition : Salette. Si, comme on le pense, Rouvière et Richardet demeurent Alésiens, on reparlera du trio avant peu.

✦ Requier, du Nimes Olympique, aurait eu des propositions de l'A.S. Cannes.

✦ Il n'est pas question du départ de Koranyi pour d'autres cieux. Il restera à Sète malgré le bruit que l'on répand.

✦ Voilà maintenant que l'on parle de Kadmiri à Marseille ! Quelle équipe, messeigneurs, si tous les bruits qui courent se réalisent...

✦ Bourrassol perd son avant-centre Brunet au profit de Toulouse. Un espoir, dit-on.

✦ L'entraîneur d'Alès, Pierre Pibarot, vient de jeter son dévolu sur un jeune joueur dont on dit grand bien. Il s'agit de l'ailier André Pinedon, sélectionné du Gard.

✦ Grégoire, demi centre l'an prochain ? Peut-être, car on parle du départ d'Emmanuelli pour Nice.

✦ Heine conduira l'attaque de Strasbourg.

✦ Rennes vient d'acquérir l'excellent gardien de but De Montmarin.

✦ Manotta, du G.C. Lunel, intéresse le Nimes-Olympique.

✦ Parmeggiani devait être essayé jeudi dernier par le Racing, mais on ne l'a pas vu. Après tout, pourquoi ne rejoindrait-il pas Nancy ?

✦ On dit que Jérusalem serait sollicité par Saint-Etienne. Il finira par faire son tour de France... sur le papier.

✦ Ravex, l'excellent arrière d'Annemasse, est en pourparlers avancés avec M. Marey, l'actif dirigeant stéphanois.

✦ Saint-Etienne a l'intention de rajeunir son équipe. Sa liste de transferts comprendrait : Firoud, Bruneau, Snella, Haroux, Davin.

✦ Le bruit court que Mulhouse abandonnerait le professionnalisme.

✦ Firoud abandonnerait Nimes pour

Pronostics pour la semaine

C'EST ARRIVÉ ... DEMAIN

NOS FAVORIS SONT INDIQUES EN CARACTERES GRAS

Championnat de France à 15 heures

DIVISION NATIONALE

13 Juin
Lille-Red Star

16 Juin
Red Star-Cannes
Reims Lille

DANS notre famille

— Nous avons appris avec peine le décès de M. Edouard Sottano, imprimeur, père de notre confrère Serge Sottano, directeur de « l'Information sportive » de Montpellier. Que ce dernier veuille bien trouver ici l'assurance de notre

LA LIQUIDATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE EST LABORIEUSE

LILLE A TOUJOURS SES CHANCES mais Saint-Etienne espère encore...

(Suite de la première page)

Saint-Etienne attend désormais des résultats de Lille, de savoir s'il conservera la place de premier qu'il occupe avec trois points de plus que le club de Bourbotte qui a encore trois matches à jouer contre Sète, le Red Star et Reims.

Roubaix sera probablement troisième. Rennes, Lens, le Racing formeront avec Rouen un peloton compact au deuxième plan, qui aura comme chef de file Reims, lequel peut cependant envisager de rejoindre Roubaix à la 3e place, s'il bat Lille.

Marseille, Cannes, Strasbourg, Sète auxquels viendra sans doute se joindre le Red Star, qui est à même de battre Cannes, à Saint-Ouen, ont bataillé pour se sauver de la relégation, et composeront un troisième peloton dont les performances furent inégales.

Sète et Cannes furent les plus méritants des quatre, car leurs moyens étaient très inférieurs à ceux dont disposaient leurs rivaux.

L'équipe la plus tenace : Le Havre

Le Havre a toujours fait preuve d'une belle volonté. On a pris l'habitude d'attribuer au Stade Rennois une ténacité et une obstination exceptionnelles.

Mais le H. A. C. n'est-il pas plus tenace encore que le club breton ?

Les malheurs de la guerre ont causé au Havre une pénible situation.

Si pénible que Metz étant l'objet d'une mesure de faveur. — Exemption d'office de la relégation — s'est désisté au bénéfice du club havrais. Mais celui-ci, fier comme un coq, a lutté sportivement pour essayer de se sauver lui-même. Il y a peut-être réussi, si les Girondins sont battus par Rouen dans le seul match qui leur reste à jouer. Le Havre a 30 points, et 34 matches, les Girondins 29 points et 33 matches. Certes, les joueurs bordelais vont forcer leur talent à l'extrême, pour prendre au moins un point aux Rouennais, mais ce point, ou ces deux points en cas de victoire, seront-ils suffisants pour sauver le club des bords de la Gironde de la descente ? Peut-être pas, car Lyon, avec 30 points (un de plus que Bordeaux) peut espérer battre le Red Star qu'il va rencontrer à Lyon.

Le L.O.U. aurait ainsi 32 points, alors que les Girondins ne peuvent dépasser 31. Mais en cas de match nul de Lyon avec le Red Star et de victoire de Bordeaux sur Rouen, les Girondins passeraient devant les Lyonnais, grâce à leur goal average supérieur.

Quant à Sochaux son sort est réglé depuis longtemps. Bon dernier, n'ayant réalisé que quatre succès au total, il jouera la saison prochaine en deuxième division.

En résumé, Lille doit être champion, renouvelant ainsi les exploits de Sète en 1934 et du Racing Club de Paris en 1936, de remporter la même année le championnat et la Coupe.

Et Sochaux descendra, accompagné des Girondins et du L.O.U., car Metz profitera de la mesure de faveur que lui accorda le Conseil National de juillet 1945.

Régularité douteuse

Le championnat sera terminé, les clubs pousseront un gros soupir, et envisageront la saison prochaine. Mais la compétition qui va se terminer aura-t-elle été régulière ?

En ce qui concerne la première place, oui. Mais il en est tout autrement pour les dernières places.

Du fait du calendrier trop chargé, il a fallu remettre des matches que les clubs « garés » ont accepté de disputer avec des formations incomplètes par suite des matches de sélection, et leurs adversaires n'ont pas manqué d'en profiter. Exemple : Reims joua contre Cannes avec trois joueurs de moins, Marche, Flamion, Sinibaldi, et Lens rencontra Marseille sans Siklo.

Nous voulons espérer que la saison prochaine ne donnera pas lieu à pareilles discussions.

Lucien GAMBLIN.

EN DEUX LIGNES

Lille et Rouen : 1 à 1

Lille. — Ce match attire la grande foule venue autant pour applaudir les gagnants de la Coupe que pour espérer leur voir acquérir deux points qui leur donneraient la presque certitude du gain du championnat.

La première partie du jeu voit les deux équipes faire sensiblement jeu égal, mais la technique lilloise ne s'affirme pas aussi bien qu'à Colombes, quelques joueurs (cela se comprend) étaient fatigués et la défense rouennaise fut excellente.

A la mi-temps, la marque est vierge. Après le repos, les Normands sauront utiliser le fameux moment de défaillance de Lille et l'avant-centre Duchesne, trompant la défense lilloise, shootera au but ; Hatz ne pourra arrêter la balle qui rebondira dans ses filets.

A la suite de ce danger pour ses favoris, la foule encourage fortement les Lillois qui se reprennent et Bihel égalisera à la suite d'un corner.

Les Rouennais seront ensuite dangereux jusqu'à la fin du match dont le score représente bien la physionomie.

Cannes et Lyon : 1 à 1

Cannes. — Les Lyonnais, dès le début de la partie, se montrent très dangereux et il faut tout le brio de la défense cannoise pour endiguer leurs attaques incessantes; toutefois, après une longue domination, Bérard marquera un but pour Lyon.

Après le repos, le jeu sera plus égal et Billeton marquera le but égalisateur.

Remarqués : à Cannes, Piom et Edua ; à Lyon : Delégliso et Kauscar.

Roubaix bat Girondins : 2 à 0

Bordeaux. — La première partie de ce match voit les Girondins accuser une certaine supériorité territoriale sans pouvoir concrétiser cet avantage, un peu grâce à la belle forme de Darui.

Sur un cafouillage, Grava marque pour Roubaix.

Dès le début de la deuxième partie, Hérouard marquera un second but qui démoralisera les Girondins ; ces derniers se laissent alors dominer techniquement et territorialement par Roubaix et ne parviendront pas à sauver l'honneur.

Remarqué à Roubaix, surtout Darui.

Red Star bat Sète : 6 à 0

Saint-Ouen. — Les Sétois se sont vu privés de leur gardien de but habituel et le remplaçant a été pour beaucoup dans la marque catastrophique qui leur a été imposée.

Néanmoins, le Red Star a fourni un jeu convenable. Les débuts de Bersoullé comme demi-centre ont été très satisfaisants et le tandem Aston-Symonyi a affirmé une fois de plus sa parfaite vitalité.

En dehors de ces trois joueurs, Nuevo et Leduc ont été remarqués.

Les buts ont été marqués par Symonyi (3), Aston, Moulet (2) et Losia (pénalty).

Strasbourg bat Lens : 4 à 0

Lens. — Les Lensois ont terminé leur saison de façon bien malheureuse et nous ne pouvons que féliciter Strasbourg qui s'est réhabilité de ses dernières médiocres performances.

La première partie du jeu vit les deux équipes dominer tour à tour avec quelques bonnes combinaisons de chaque côté.

Après le repos, sur deux échappées, Frits marquera deux buts, quoique Lens domina territorialement. A la suite de ces deux buts, Lens se désunira et Heckel et Heisserer marqueront chacun un but.

Rennes et Marseille 0-0

Rennes. — Dès le coup d'envoi, les Rennais envahissent les buts marseillais, mais les Olympiens se défendent énergiquement et lancent des contre-attaques sans résultat. Marseille sera dominé jusqu'à la mi-temps sans que la marque soit ouverte.

Après le repos, Rennes continue ses attaques, toujours sans résultat sauf un but refusé par l'arbitre.

Marseille se reprend bien, mais la fin arrive sur un score vierge.

Racing bat Saint-Etienne, 4 à 1.

Colombes. — Les Stéphanois ont joué un match qui ne correspond guère à leur classement.

Leur début fut cependant prometteur, puisqu'ils marquèrent sur penalty dès la 5e minute, mais par la suite ils furent largement dominés et le Racing marqua 2 buts avant la mi-temps par l'entremise de Gabet et Mathé.

Dans la seconde partie du jeu, Gabet et Vaast accentuèrent la marque.

Le Racing a fourni un bien joli match où se sont fait remarquer Molinuevo, Salva, Samuel et Gabet.

A Saint-Etienne, seuls Cuissard et Alpsteg ont rempli convenablement leur rôle.

ALSPETG

qui étonna jeudi dernier les spectateurs parisiens

(vu par G. de Ferrier.)

Le Havre bat Sète 4 à 1

Le Havre. — Devant une foule nombreuse, les Havrais ont pris un réel avantage sur l'équipe de Sète et chaque partie du jeu s'est terminée par deux buts marqués aux 35e et 38e minute par l'entremise de Carré et Luggen alors qu'aux 68e et 85e minute Carré et Nemeur aggravaient le score.

Vers la fin, Sète a légèrement réagi et a fini par marquer un but à la 86e minute.

Roubaix bat Racing 2 à 0

Saint-Ouen. — Il était difficile de pratiquer un bon football samedi sur le terrain gluant du stade du Red Star en partie recouvert de boue.

Les équipes du Racing et de Roubaix réussirent cependant à jouer un match qui ne manquait pas de qualité. Mais la lutte collective fut largement éclipsée par la performance individuelle du maître footballeur roubaisien Hiltl qui se joua de toutes les difficultés et donna la leçon à ses partenaires et ses adversaires au gré de sa fantaisie.

Roubaix gagna par deux buts à zéro, tous deux préparés par Hiltl et marqués par Grava, promu ailier gauche. Mais Darui a dû s'employer à différentes reprises.

Roubaix termina très favorablement.

Meilleurs joueurs : Hiltl, Fructuoso, Lewandowski, Darui, Urbaniak pour Roubaix. Salva, Jordan, Bongiorni, Samuel pour le Racing.

Metz et Reims 2-2

Metz. — Pour leur dernier match, les Messins ont réalisé une excellente performance.

Dans la première partie du jeu, Metz ouvre la marque par Kemp et Prince égalisa par Reims.

Après la pause, Battistan marqua pour Metz et le même Prince égalisa encore pour Reims tout à la fin.

Remarqués à Metz : Nock et Hommen, et à Reims : Jonquet et Prince.

Saint-Etienne bat Sochaux 1 à 0

Saint-Etienne. — Les Stéphanois présentent une équipe amputée de Brusseaux, Amar et Huguet. Leur pression est évidente, mais l'ensemble de leurs attaques ne donne pas l'impression qu'ils peuvent gagner ce match. Il a fallu une faute de Dessonnet pour leur permettre de marquer sur penalty, tout à la fin de la première mi-temps.

La deuxième partie du jeu fut quelconque. Cuissard a été de beaucoup le meilleur homme sur le terrain. Pessonneaux et Jacques ont été remarqués à Sochaux.

LE CLASSEMENT

DIVISION NATIONALE

Clubs	Matches J.	G.	N.	P.	Terrain G.	N.	P.	Adverses G.	N.	P.	Buts pr	c.	Pts
1. Saint-Etienne	34	20	4	10	14	1	2	6	3	8	80 —	68	44
2. Roubaix	34	15	11	8	8	7	2	7	4	6	69 —	38	41
3. Lille	31	17	6	8	10	2	3	7	4	5	89 —	40	40
4. Reims	33	15	9	9	9	3	4	6	6	5	67 —	47	39
5. Rennes	34	13	11	10	8	4	5	5	7	5	57 —	62	37
6. Lens	34	14	8	12	11	4	2	3	4	10	72 —	57	36
7. Rouen	33	14	8	11	11	5	1	3	3	10	62 —	43	36
8. R.C. Paris	34	16	3	15	11	1	5	5	2	10	56 —	52	35
9. Marseille	34	12	10	12	9	4	4	3	6	8	70 —	65	34
10. Cannes	33	12	9	12	8	6	3	4	3	9	51 —	55	33
11. Strasbourg	34	13	7	14	8	5	4	5	2	10	58 —	62	33
12. Sète	33	13	6	14	10	4	3	3	2	11	61 —	60	32
13. Red Star	31	12	7	12	8	4	4	4	3	8	53 —	54	31
14. Le Havre	34	13	4	17	9	2	6	4	2	11	48 —	68	30
15. Lyon	33	11	8	14	7	4	5	4	4	9	50 —	78	30
16. Bordeaux	33	10	9	14	9	2	5	1	7	9	61 —	65	29
17. Metz	34	10	5	19	7	3	7	3	2	12	40 —	77	25
18. Sochaux	34	4	7	23	3	5	9	1	2	14	35 —	79	15
Contrôle ...	600	234	132	234	160	66	74	74	66	160	1058	1058	600

Géo DUHAMEL.

La prime à l'ancienneté

Depuis longtemps on s'efforçait de trouver un moyen qui permette de récompenser les joueurs professionnels de leur fidélité à leur club. Après que différentes propositions eurent été étudiées, on est parvenu à se mettre d'accord sur le projet suivant accepté par l'assemblée des clubs, et qui sera mis en application dès la saison prochaine.

Aux termes de ce projet, tout joueur touchera, après deux saisons de présence dans le même club, une prime égale à quatre mois de salaire s'il a joué un minimum de 20 matches officiels par saison, à deux mois s'il a joué moins de 20 matches. Les salaires des professionnels venant d'être augmentés de 40 0/0, la prime à l'ancienneté devient fort intéressante pour les joueurs qui entendront demeurer fidèles à leurs couleurs.

En outre cette prime sera répétée dans les mêmes conditions après les 3e, 4e et 5e années de présence dans le même club.

RESULTATS

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Match du mercredi 29 mai

Roubaix	2	Girondins*	0

Matches du jeudi 30 mai

Racing*	4	Saint-Etienne	1
Lille*	1	Rouen	1
Red Star*	6	Sète	0
Cannes*	1	Lyon	1
Strasbourg	4	Lens*	0

Match du samedi 1er juin

Roubaix	2	Racing*	0

Matches du dimanche 2 juin

St-Etienne*	1	Sochaux	0
Rennes*	0	Marseille	0
Le Havre*	4	Sète	1
Metz*	2	Reims	2

MATCH INTERNATIONAL

Belgique*	2	Hollande	2

MATCHES AMICAUX

Marseille*	2	Savona	0
Stade	5	Espér. Tunis*	0
Nancy	3	U.S. Tunisienne*	1
Montpellier*	3	Toulouse	0
Alès*	1	Colmar	1
Le Mans*	5	A.S. Perreux	3
Nîmes*	4	Mulhouse	4
Nice*	2	Vercelli	0
Besançon	8	Pontarlier*	0
Paris amateurs	2	Ent. CAM-CAP	2
Bohemians	2	R.C. Strasbourg*	1
Nancy	3	Ent. Tunisienne*	0
Stade	2	Ham. Lif Tunis*	0
Nantes	4	Cholet*	0
Vichy	3	Clermont*	1
Alès*	1	Mulhouse	0
Toulouse*	4	U. St-Gilloise	3
Le Vésinet	1	A.S. Perreux	0
A.S.Amicale	4	Enghien	1
Savona	3	Toulon*	2
Cannes-Grasse*	3	Ol. Antibes	3

Le football (le série). — 11 juin 1946 à travers l...

DIMANCHE PROCHAIN

Auchel et Cazères en pr...

dans la finale du Championnat de Fra...

LES DEUX EQUIPES FINALISTES

« Union Sportive d'Auchel »

L'Union Sportive d'Auchel a été fondée au lendemain de la guerre, en 1920. Après des débuts qui ne laissaient pas prévoir une carrière aussi brillante, elle accéda en division d'excellence du championnat du Nord en 1935. Trois années plus tard, elle parvint en finale du championnat de France qu'elle disputa à l'Association sportive de Valentigney, devant laquelle elle s'inclina par 2 buts à 0.

Par la suite, elle parvint à se classer chaque saison dans les trois premiers clubs. Cette saison, elle termine nettement détachée de son suivant immédiat et n'a perdu qu'un seul match au cours du championnat.

Dans la coupe de France, elle succomba dans les 32e de finale devant le Racing Club de Lens, après qu'elle eut battu précédemment le Racing Club de France par 3 buts à 1 à Colombes.

Par sa victoire dans le championnat du Nord, Auchel se qualifia pour disputer les éliminatoires du championnat de France amateurs et se trouva classé dans la poule « A » en compagnie de Reims, St-Louis et de l'Union Sportive Normande. Les nordistes remportèrent cette poule après avoir fait match nul avec Reims (1 à 1), battu St-Louis (5 à 4) et l'U.S. Normande (3 à 0). Auchel disputa ensuite la demi-finale au Perreux et élimina le Thillot par 3 à 0.

« Union Sportive de Cazères »

C'est en février 1920 que l'Union Sportive de Cazères est née.

Après une année de tâtonnements, elle remporta son premier grand succès en 1921, en disposant du Stade Toulousain, que commandait alors le Docteur Tourneux, ce qui lui valut le titre de champion de la Ligue du Midi.

Depuis cette époque, Cazères a marché de succès en succès, puisque cette saison elle vient de remporter pour la 16e fois le titre de champion de la Ligue du Midi.

Dans la coupe de France, l'U.S. Cazères s'est couverte de gloire en tenant tête à des clubs professionnels de grande réputation, tels que Cannes, Sète, Marseille.

En 1944, elle élimina Montpellier par 4 buts à 2, après prolongation dans les 16e de finale pour succomber ensuite devant le Lyon O.U. après un match qui eut sa suite sur le tapis vert. On se rappelle en effet tout le bruit fait autour de la réclamation contre la qualification de Suprins.

Le football est très développé dans la riante cité cazérienne et plusieurs équipes étrangères, telles que la Wiener, le Kijpest de Budapest, Differdange, Vevey, sont venues donner la réplique aux joueurs cazériens, qui ont dans le passé bénéficié de la technique d'excellents entraîneurs tels que Pons, Chayriguès et Calinsky.

Les onze joueurs qui composent l'équipe vont affronter la finale avec un courage et une volonté toute particulière. Ils espèrent remporter le titre de champion en raison de leur passé glorieux et de leur brillante saison. Les dirigeants s'attachent à faire travailler les joueurs en vue d'une amélioration constante de la technique et de la clarté du jeu. Dans le championnat de France, Cazères se trouvait en présence de St-Gilles, du L.O.U. et de Montluçon. Il a remporté sa qualification de haute lutte, puis s'est qualifié pour la finale aux dépens de l'A.S.P. Perreux au cours d'un match extrêmement disputé à Orléans.

Union Sportive de Cazères : Gardien de but : Majorel ; arrières : And et Cabartier ; demis : Duthil, Calinsky et Grimbert ; avants : Lanfranchi, Latour, Hurié, Spetch et Beuffrieu.

Union Sportive d'Auchel : Gardien de but : Fruchart ; arrières : Delbecque et Kopania ; demis : Barkoviak, Salonday et Somowsky ; avants : Kasmarek, Temprenant, Mankowski, Barbieux, Cannesson.

L'HISTORIQUE

1935 : Stade de Reims bat F.C. Bordeaux : 2-1.

1936 : A.S. Valentigney bat U.S. Auchel : 2-0.

1937 : Girondins bat F.C. Sciontier : 2-1.

1938 : Stade Béthune bat F.C. Sciontier : 2-1.

1939 : Stade Rémois bat U.S. Bruny : 1-0.

EN AFRIQUE DU NORD

L'U.S. Marocaine jouera la finale du Critérium Nord-Africain

ORAN. — La demi-finale du Critérium Nord-Africain a été disputée au stade Monréal, à Oran, entre l'U.S. Marocaine et l'U.S. Musulmane de Sétif. Malheureusement, le public a boudé cette intéressante rencontre qui méritait pourtant d'attirer l'attention de la grande foule. Le jeu pratiqué de part et d'autre fut d'excellent facture et digne de la réputation des deux équipes en présence.

Au cours de la première mi-temps, aucun but ne fut marqué. C'est dans la deuxième reprise que les Marocains prirent l'avantage par un but marqué par l'ailier Aomar, sur une passe très judicieuse de Cortès. Malgré tous leurs efforts, les représentants de la ligue de Constantine ne purent égaliser et laissèrent la qualification à leurs adversaires.

Les meilleurs joueurs furent : à l'U.S.M. : Assaban, Savery, Chicha, Milton, Cortès ; à Sétif : Oucissa, Boukrina, Lakilf et Haddouf. L'arbitrage de M. Bendiadi, de la ligue d'Oran, fut remarqué pour sa netteté.

La finale du Critérium se jouera à Casablanca.

F. COSTANTINI.

Des efforts mal récompensés

ALGER. — La Ligue d'Alger a fourni un gros effort pour encourager, stimuler ses clubs à s'intéresser à la compétition du Jeune footballeur.

Intention louable qui fut suivie par tous les grands clubs si bien qu'une quarantaine de jeunes joueurs sélectionnés participèrent au concours avec l'ambitieuse intention de se qualifier pour le concours national du Jeune footballeur... à Paris.

Et, de fait, nous eûmes à Alger une brillante éliminatoire.

Le minime Bagur, du Gallia Sports d'Alger, élève de Coutenceau, l'emporta brillamment devant les ruaistes Gambarutti et Duport que présentait Jasseron.

La joie de ces gosses faisait plaisir à voir...

Jusqu'au jour où on leur apprit que, faute de place dans l'avion, ils ne pourraient participer au concours national. A trois jours de la compétition...

On a fait sans doute des démarches pour obtenir le passage. On a fait des démarches mais pas plus, mais pas l'impossible.

Et il y a là une escroquerie morale au détriment de tous ces jeunes qui savent qu'on leur a menti... car il est difficile de faire comprendre à un enfant que le voyage à Paris qui était sa récompense puisse être permis pour les autres et pas possible pour lui.

Il faut tout ignorer de l'esprit d'un enfant pour commettre une pareille injustice ; il faut tout ignorer de ses responsabilités, de ses devoirs.

Et ce qui est encore plus grave, c'est que nos responsables du service des sports n'aient pas pu éviter cette déception, cette injustice.

Quelle tristesse !

E. C.

Du football au vélodrome d'Anfa

Casablanca. — Le vélodrome d'Anfa, à Casablanca, a été remis en état et son propriétaire M. Vella a conçu un vaste programme sportif.

La saison cycliste est ouverte depuis dimanche dernier... Et l'on établit également pour cet été des programmes de boxe.

Mais on n'oublie pas le football, bien sûr. Le terrain qui a les dimensions réglementaires va, en effet, dès cette fin de saison, se prêter à l'organisation de grandes rencontres.

Et pour la saison prochaine nous savons que l'on envisage de louer le terrain au Widard, la populaire équipe indigène, et à l'U.S.A. de Casablanca.

Cette solution facilitera bien des choses, malgré la concurrence qui va s'établir avec le Stade Philip.

Mais n'est-on pas en droit d'attendre d'excellents résultats de la concurrence ?

A MONTREUIL

Les amateurs parisiens et Entente C.A.M.-C.A.P. ont fait match nul, 2 à 2

Montreuil. — Les Amateurs Parisiens ont eu, dans la première partie de ce match, un avantage territorial assez évident, mais n'ont pas fait preuve d'efficacité. Il a fallu un exploit personnel de l'ailier Rancillon pour que la marque soit ouverte en leur faveur.

A la reprise, l'Entente égalisa dès le début par Lecugy et aggrava la marque quelques instants après par Chamboux.

L'Equipe de Paris ne voulut pas s'avouer battue et Borto mit les équipes à égalité.

La fin du match pouvait laisser croire que l'équipe de Paris s'en assurerait le gain, mais il n'en fut rien.

Remarqués dans l'équipe de Paris, Borto et Betems et dans l'Entente : Pontoux, Lefort et Mercier.

PETITES ANNONCES

50 francs la ligne

On demande pour Paris personnes ayant bonne et rapide écriture pour confection d'adresses. Bonne rémunération. S'adresser *france football*.

— *Ex-joueur international*, entraîneur diplômé de l'Ecole de Maîtres Entraîneurs de Budapest, actuellement joueur professionnel, 30 ans, recherche situation d'entraîneur, ou de préférence entraîneur-joueur. Faire offre à « France Football » qui transmettra.

— *Club promotion d'honneur* cherche entraîneur-joueur. Faire offre en indiquant âge et références à M. Nonet à Chauvigny (Vienne).

DEMANDES DE Matchés

— S.O. Châtellerault et Stade Poitevin demandent à recevoir pour la Pentecôte une bonne équipe professionnelle. Ecrire ou téléphoner à Chartier, 53, square Gambetta, Châtellerault (tél. n° 40 et 731).

200.000 SPECTATEU[R]

L'épineuse que[stion]

(Suite de la première page)

Le malheur est que tout le mond[e] croit de bonne foi avoir droit. Il y [a] ceux qui font de temps en tem[ps] quelque chose pour le footb[all] qui désirent ... matches, po[ur] ... et les vieux ... qu'ils ont ... avoir le ... fois ...

[FÉDÉR]ATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Téléphone : TRinité 41-58 et 57-77

[CO]MMISSION [DE LA] COUPE DE FRANCE

[Sé]ance du jeudi 23 mai 1946

Présidence de M. Lantuejoul. Présents : MM. Marques, Masson, Sesquières, Saulnier, Père. Assiste à la séance : M. H. Delaunay. Excusés : MM. Argentin, Joyeliet, Abelly.

Homologation des demi-finales jouées le 28 avril 1946. — Red Star Olympique bat St. Français F.C. par 3 buts à 2. Lille O.S.C. bat Stade Clermontois par 7 buts à 1.

CORRESPONDANCE

Lettre de la Ligue du Sud-Ouest au sujet du Stade Municipal de Bordeaux : Bonne note est prise et remerciements.

Rapport de M. Saunier : remerciements.

Lettre de M. le Maire d'Hordain : Remboursement accordé.

Lettre du secrétariat au sujet d'un projet de concours de pronostics présenté par l'Assemblée des Délégués Régionaux à la Propagande : La Commission, après en avoir délibéré, ne voit pas d'inconvénients à l'institution du Concours de Pronostics envisagé, à la condition que les prix offerts aux gagnants soient représentés par des tickets payants dont le montant sera remboursé aux clubs ou aux ligues organisatrices des matches de Coupe.

Organisation de la finale. — La Commission prend connaissance des dispositions prises par le secrétariat général pour l'organisation de la finale du 26 mai.

Le secrétaire : A. SESQUIERES.

COMMISSION CENTRALE des STATUTS et RÈGLEMENTS

Séance du 23 mai 1946

Présidence de M. le Dr. Villeuard de Laquerie ; présents : MM. Saulnier, Guignot, Petitot ; excusé : M. Lafarge.

Appel de l'U. S. Raonnaise d'une décision de la Ligue de Lorraine. — Qualification du joueur Bliphal Georges, de l'U. S. Déodatienne. — La commission, après avoir entendu M. Kruche, président de Raon-l'Etape, vu l'appel pour le dire recevable, considérant que le joueur Bliphal a joué sans présenter de licence, attendu que la réclamation telle que rédigée est recevable, étant donné que le joueur Bliphal n'était pas qualifié pour l'U.S. Déodatienne pour le match dont s'agit, sa licence étant irrégulière et ayant d'ailleurs été ultérieurement annulée, par ces motifs, dit Bliphal non qualifié pour l'U. S. Déodatienne pour le match dont s'agit, donne match perdu à Saint-Dié pour en reporter le profit à l'U. S. Raonnaise.

Appel de l'A. S. Préfecture d'une décision de la Ligue de l'Ouest (match A.S. P.P. Mans contre A.S. Rocée du 31 mars 1946. — Qualification des joueurs Kubiak et Duflot). — —La commission, après avoir entendu MM. Maillard pour l'A.S. P.P. du Mans et M. Boyer pour l'A.S. Rocée, après étude du dossier, confirme la décision de la Ligue de l'Ouest par adoption de motifs.

Appel du Club Shell d'une décision de la Ligue de Paris (match Club Shell contre A. S. Unie). — La commission, vu l'appel pour le dire recevable, après avoir pris connaissance des pièces du dossier, procédé à l'audition du capitaine des deux clubs, M. Petit arbitre, M. Olcek, président des clubs du lundi, enregistré une lettre de M. Haas de l'A.S. Unie, confirme la décision de la Ligue Parisienne par adoption de motifs.

Appels de l'U. S. Nanterre et d'Asnières Sports d'une décision de la Ligue de Paris (forfait de l'équipe cadets). — La commission, après audition de MM. Girault et Beiren pour l'U. S. Nanterre, MM. Nerr et Guillot pour l'Asnières Sports, et pris connaissance des dossiers, sur la forme, considérant que l'exclusion des clubs appelant de leur division respective est consécutive à une série de matches déclarés perdus par la Ligue Parisienne, en raison de l'absence de licence ou de qualifications de joueurs présentés au cours de ces rencontres, que cet état de chose amène à vérifier les feuilles du matches concernant chacun des clubs appelants, conformément à l'article 50 des règlements généraux, invite la Ligue Parisienne à produire les feuilles des matches désignés en la décision de sa commission sportive en date du 8 avril 1946, en ce qui concerne l'U. S. Nanterre et Asnières Sports, et prononce le renvoi.

Le secrétaire de séance : PETITOT.

COMMISSION CENTRALE DE DISCIPLINE

Séance du jeudi 23 mai 1946

Présidence de M. de Ricard. Présents : MM. Slavik et Langres. Excusés : MM. Barreau et Sesquières.

Le P.V. de la dernière séance est lu et adopté.

Appel de l'U.S. Stade Saint-Gaudinois d'une décision de la Ligue du Midi (match Saint-Gaudens-S.O. Mazamet). — La Commission, reprenant l'examen de cette affaire ; 1° regrette que le Bureau de la Ligue du Midi n'ait pas examiné le cas du joueur Marjux, de l'U.S.S.G., dont l'attitude avait motivé son expulsion du terrain de jeu étant à l'origine des incidents qui se sont produits ; 2° confirme les décisions prises par la Ligue du Midi en sa réunion extraordinaire du 8 février 1946 ; 3° précise que la radiation des joueurs Casirex et Baldizzone s'étend à tous les clubs de la Fédération.

Championnat de France Amateur (match du 13 mai 1946 : U.S. Auchel-C.S. Thillot). Avertissements aux joueurs Bartkowigk Ignace et Mankowski Jean, de l'U.S. Auchel, et Zumbiehl, du CS. Thillot. — La Commission décide de convoquer pour sa séance du 6 juin 1946, à 18 h. 45, l'arbitre, M. Gil, ainsi que les joueurs Bartkowigk, Mankowski et Zumbiehl ou les invite à envoyer un rapport.

Championnat de France Amateur (match A.S.F.F.C. Perreux-Chamois Niortais du 12 mai 1946). Attitude du joueur Bernard Michel des Chamois Niortais après le match. — La Commission, après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre, M. Bureau, et des pièces figurant au dossier, de la lettre du joueur Bernard, des Chamois Niortais, inflige à ce dernier une suspension de 6 mois sans sursis pour insulte grossière envers l'arbitre, après le match. Cette pénalité prend effet à dater du 24 mai 1946 pour se terminer le 23 novembre 1946.

Appel du F.C. Blidéen d'une décision de la Ligue d'Alger concernant MM. Roux, vice-président du F.C. Blidéen, et Rodriguez, joueur de ce même club. — La Commission, reprenant l'examen de cette affaire après en avoir délibéré, confirme la décision prise dans sa séance du 11 avril 1946.

Prochaine séance. — Jeudi 6 juin 1946, à 18 h. 45.

Le secrétaire : LANGRES.

COMMISSION CENTRALE DE L'AMATEURISME

Séance du lundi 13 mai 1946

Présidence de M. Duchesne ; sont présents : MM. Olivier, Zehnter, Lacour ; absents excusés : MM. Camoel, Piolet, Mailles.

Demande de communication de la liste des joueurs qualifiés sous licence amateur, et ayant participé de façon suivie au championnat professionnel. — Il sera confirmé au Groupement des Clubs autorisés le désir de la commission centrale de trouver la documentation qu'elle a demandée voici plusieurs mois.

Affaire Caron. — La commission prend note que le président doit prendre contact avec la commission des règlements.

Appel du joueur Thuane de la non réponse de l'A. S. Monaco à sa demande d'autorisation de mutation pour le S.C. Choisy. — Après avoir pris connaissance des pièces du dossier, la commission, décide de convoquer le joueur Thuane pour sa prochaine réunion.

Situation des joueurs ex-professionnels et régime des mutations d'amateurs. — La commission procède à l'étude des dispositions envisagées pour la saison prochaine et de leur répercussion à l'égard des problèmes de l'amateurisme.

Le secrétaire : René LACOUR.

Toutes communications destinées à la F.F.F. (affiliations, demandes de licences, mandats, chèques, etc.) doivent être adressées au secrétariat général : 22, rue de Londres, Paris (9e).
Tél. : TRI. 41-58 et 57-77.
Adresse télégraphique : CEFI, 118, Paris. Comptes ch. postaux Paris 951-22.

Groupement des clubs autorisés

COMITÉ RESTREINT

Séance du 25 mai 1946

Présidence de M. Gambardella. Sont présents : MM. Anglade, Delisle, Lantuejoul, Père Louis, Vincenti, Delaunau Pierre et Guignot. Excusés : MM. Hanot et Lecas.

Plainte du S.C. Fouquiérois contre le S.A. Douai (utilisation des services du joueur Grochala Antoine, non qualifié). — Le Comité, après avoir pris connaissance de la lettre de la Ligue du Nord et entendu M. Detasse pour le S.A. Douai, inflige une amende de 1.000 fr. au S.A. Douai pour violation des dispositions des articles 48 et 54 des règlements généraux de la Fédération.

Lettre du Stade Clermontois (au sujet d'un vote nominal enregistré au cours de l'Assemblée générale des 3 et 4 mai dernier). — Le Comité décide d'instruire sur les faits exposés auprès de M. Herlory, représentant du F.C. Metz.

Lettre de l'A.S. St-Etienne (au sujet incident avec un délégué du Groupement). — Transmise à la Commission sportive pour avis et à retourner au Comité.

Lettre du F.C. Nancy (litige U.S. Tourcoing). — Le secrétaire répondra.

Avis important aux clubs. — Jusqu'à présent, un joueur amateur désireux de muter comme professionnel ne pouvait signer contrat dans un club du Groupement que dans la période comprise entre le 1er et le 16 juillet de la saison en cours. Or, à la suite d'un accord passé avec le Bureau fédéral, **cette période est étendue du 15 juin au 15 juillet de la saison en cours.** En conséquence, à dater du 15 juin 1946, et jusqu'au 15 juillet suivant inclus, les clubs du Groupement pourront faire signer un contrat à tout joueur amateur ayant auparavant régulièrement démissionné du club amateur quitté. Par ailleurs, les clubs du Groupement sont invités à s'assurer que ces joueurs aient mentionné de façon précise dans la carte-lettre recommandée de démission au club quitté, leur intention de signer un contrat et indiquer le nom du club autorisé choisi.

Le secrétaire du comité : J. GUIGNOT.

COMMISSION SPORTIVE

Séance du 22 mai 1946

Présidence : M. Balestra. Présents : MM. Wildermuth, Maurice Père. Assistent à la séance : MM. Louis Père, Lecas.

Courrier. — Lettre de la Fédération Française d'Athlétisme : pris note. Lettre du C.O.S.O.R. : (recette match du 2 juin Saint-Etienne/Sochaux). Le secrétaire répondra.

CALENDRIER
Matches du 2 juin 1946
(élections législatives)

R.C. Lens/R.C. Strasbourg prévu pour cette date est avancé au 30 mai.

Girondins A.S.P./F.C. Rouen est reporté au 9 juin.

R.C. Paris/C.O. Roubaix T. est avancé au 1er juin (coup d'envoi à 16 heures).

Lille O.S.C./Red Star Ol. est reporté à une date qui sera fixée ultérieurement.

Toutes les autres rencontres, soit : Stade Rennais/Ol. Marseille ; A.S. Saint-Etienne/F.C. Sochaux ; Le Havre A.C./F.C. Sète ; F.C. Metz/Stade de Reims se disputeront le 2 juin.

Dans le cas où les clubs intéressés demanderaient le renvoi de ces rencontres en raison des élections, ces matches auraient lieu le jeudi suivant *6 juin*.

LEVERS DE RIDEAU AUTORISES

A Sète, le 26 mai : équipe Cadets du F.C. Sète/équipe Minimes du F.C. Sète.

MATCHES AMICAUX AUTORISES

A Clermont, le 22 mai : Stade Clermontois/Stade Français.

A Troyes, le 9 juin : A.S. Troyenne/Stade de Reims.

A Laon, le 10 juin : Union Sportive de Laon/Stade de Reims.

A Antibes, le 23 mai : Olympique d'Antibes/Stade de Reims.

A Toulouse, les 25 et 26 mai : Tournoi entre Stade Français, Stade de Reims, Sport Olympique Montpelliérain et Toulouse Football Club.

A Vichy, le 26 mai : R.C. Vichy/C.A. Paris.

A Nice, le 26 mai : O.G.C. Nice/Union Saint-Gilloise.

A Roubaix, le 10 juin : C.O. Roubaix T./Union Saint-Gilloise (sous réserve accord fédéral).

A Nice, le 16 juin : O.G.C. Nice/Stade Français.

A Herseaux (Belgique), le 9 juin : Herseaux/C.O. Roubaix T.

Rapports d'arbitres. — Reçu rapports de MM. Verret, Vincenti, Durubie, Chazalon. Remerciements.

Rapports de délégués. — Reçu rapports de MM. Simon, Bruzy, Jovenet, Laurent, Flandry, Tamagno, Gandelot, Berger, Lansecker, Berthon, Stricker, Hervé, Ménard, Chauveaud, Lepagnot, Buisson, Argentin.

Discipline. — *Match Marseille/R.C. Lens du 19 mai 1946.* — La Commission, après étude du dossier, inflige au joueur Avellaneda (Ol. Marseille) une amende de 500 francs pour brutalité.

HOMOLOGATIONS
5 mai 1946

D. N. — Le Havre bat Roubaix : 4 à 1 ; St-Etienne bat Bordeaux : 3 à 1 ; Sochaux et Lille : 0 à 0 ; Rennes bat Racing : 1 à 0.

D. Z. N. — Stade et C.A. Paris : 0 à 0.
9 mai 1946

D. N. — Marseille bat Red Star : 2 à 1.
12 mai 1946

D. N. — St-Etienne bat Rennes : 4 à 2 ; Lille bat Strasbourg : 1 à 0 ; Reims bat Red Star : 4 à 0 ; Roubaix bat Lens : 3 à 0 ; Lyon bat Racing : 3 à 2 ; Rouen bat Metz : 4 à 1 ; Sète bat Cannes : 1 à 0 ; Bordeaux bat Sochaux : 3 à 0.

D. Z. N. — Valenciennes et Stade : 1 à 1.
13 mai 1946

D. N — Marseille bat Le Havre : 3 à 0.

Le secrétaire : Maurice PERE.

Séance du 29 mai 1946

Présidence de : M. Balestra. Présents : MM. Wildermuth, Picaut, Alleman, Saulnier, Dehaye, Langiller. Assistent à la séance : MM. Lecas et Louis Père.

Courrier. — Lettre du Stade Marseillais U.C. (calendrier saison 1946-1947 : pris note pour la journée du 22 septembre 1946).

LEVERS DE RIDEAU

A Lens, le 30 mai : Lens Cadets 1/Lens Cadets 2.

A Colombes, le 30 mai : 1re Amateurs R.C.F./1re Amateurs Stade Français.

A St-Ouen, le 1er juin : 1re Minimes R.C.F./1re Minimes Stade Français.

MATCHES AMICAUX AUTORISES

A Metz, le 10 juin : F.C. Metz/F.A.C. Wien.

A Metz, le 13 juin : F.C. Metz/Victoria Pilsen.

A Hagondange, le 16 juin : F.C. Metz/S.O. Merlebach.

A Forbach, le 17 juin : F.C. Metz/U.S. Forbach.

L'avis favorable donné pour les quatre rencontres précédentes est donné sous réserve de l'accord fédéral.

A Colmar, le 9 juin : S. R. Colmar/Nîmes Olympique.

A Colmar, le 9 juin : S.R. Colmar/Ol. Alès.

A Alès, le 2 juin : F.C. Mulhouse/A.S Alès.

A Mulhouse, le 8 juin : F.C. Mulhouse/Nîmes Olympique.

A Mulhouse, le 9 juin : F.C. Mulhouse/Alès.

A Rostrenen, le 30 mai : Rostrenen/F.C. Nantes.

A Cholet, le 1er juin : Cholet/ F.C. Nantes.

A Mayenne, le 30 mai : Stade Rennais/Club Athlétique Mayennais.

Au Mans, le 30 mai : U.S. Le Mans/A.S.P. Perreux.

A Argentan, le 2 juin : U.S. Le Mans/C.S.A. Argentan.

A Château-du-Loir, le 3 juin : U.S Château-du-Loir/U.S. Le Mans.

A Hayange, le 4 juin : Stade de Reims/Entente Sportive Hayangeoise.

A Toulon, le 1er juin : Sporting Toulon/Savona (sous réserve de l'accord fédéral).

A Alès, le 30 mai ; Olympique Alésien/Colmar.

A Lens, le 2 juin : R.C. Lens/S.A Douai.

A Esch-Alzette, le 9 juin : R.C. Lens Pros/Esch Alza.

A Jemmapes, le 10 juin : R.C. Lens Pros/Antwerp.

L'avis favorable pour les deux rencontres précédentes est donné sous réserve de l'accord de la Fédération.

A Lens, le 16 juin : R.C. Lens/Sélection Polonaise (Jubilé Stanis), Sous réserve de l'accord fédéral.

Changement d'heures. — Le coup d'envoi de la rencontre A.S. St-Etienne/F.C. Sochaux sera donné à 16 heures, au lieu de 15 heures.

Rapports d'arbitres. — Reçu rapports de MM. Devautour, Kissemberger, Virolle, Sdez, Vauselle, Chazalon, Tranchon, Boes. Remerciements.

Rapports de délégués. — Reçu rapports de MM. Lienard, Lepagnol, Franc, Picaut, Jaumin, Juge, Lecerf, Stricker, Berthon, Tamagno, Balluet, Burriaux, Maurice Père. Remerciements.

Réclamations. — Réclamation du match S.C. Toulon/R.C. Vichy du 21 avril. — Vu la décision de la Commission centrale des Statuts et Règlements, la Commission donne match perdu par pénalité au R.C. Vichy.

Discipline. — Incidents au match A.S. St-Etienne/R.C. Lens du 27 avril 1946. — La Commission, après étude du dossier, maintient sa décision.

HOMOLOGATIONS
15 mai 1946
Division Nationale

Marseille et Lille	2-2
Strasbourg et Red Star	1-1
Lens bat Sochaux	2-0

19 mai 1946
Division Nationale

Strasbourg bat Metz	3-1
Rennes bat Sochaux	5-1
Lens bat Marseille	3-1
Le Havre bat Rouen	1-0
Cannes et Reims	1-1

Le secrétaire : Maurice PERE.

COMMISSION JURIDIQUE

Séance du mardi 21 mai 1946

Présidence de M. Verdeille. Sont présents : MM. Brouquier, Leblanc, Jullian, Lemaire, Chauvin, Bocquet et Davezac. Assiste à la séance : M. Vincenti.

Situation du joueur Pruvost. — La Commission, vu la décision prise par le Comité des Girondins A.S.P. relative à l'attitude de ce joueur, considérant que par ailleurs il a rompu délibérément son contrat, décide d'en suspendre les effets jusqu'à comparution ou explications écrites, les droits des Girondins A.S.P. à son égard étant en tout état de cause réservés.

Demande de résiliation de contrat : cas du joueur Schumacher Léon. — La Commission, vu la réponse de l'E.S.A. Brive à la question posée de savoir s'il acceptait de résilier le contrat du joueur susnommé comme celui-ci sollicitait, considérant que ce club désire conserver ses droits à son égard, rejette la demande du joueur Schumacher.

Litige se rapportant au transfert de joueurs du Lille O.S.C. au S.A. Douai. — La Commission, après examen du dossier, notamment des accords passés entre ces deux clubs, considérant que ces transferts ont été opérés sans tenir compte des modalités réglementaires prévues au Statut du joueur professionnel, exprime son regret devant ce procédé et décide de sanctionner cette affaire sous la forme suivante : invite le S.A. Douai à verser, sans délai, au Lille O.S.C. la somme de 81.000 francs, représentant le total des indemnités dues pour la mutation des joueurs amateurs : Lawniczak Joseph, Oyselinck Robert, de Cecco Walter, et le transfert du joueur professionnel Carelle Germain au Stade Orchesien la somme de 9.000 francs, représentant la part de l'indemnité de mutation amateur due pour le séjour du joueur de Cecco Walter dans ce club.

Etablissement des fiches de joueurs professionnels. — La Commission, constatant qu'après deux rappels, les clubs dont les noms suivent n'ont pas encore adressé les fiches demandées, les invite à le faire dans le délai le plus bref sous peine de sanction, et au plus tard, avant le 10 juin : F.C. Sochaux, Lille O.S.C., R.C. Paris, Amiens A.C., C.A. Paris, S.A. Douai, S.C.O. Angers, U.S. Mans, F.C. Grenoble, S.C. Toulon, St. Clermontois, S.O. Montpellier, U.S.A. Perpignan.

CORRESPONDANCE

Lettre du R.C. Lens relative au paiement des salaires du joueur Doye. — La Commission prend note que ce joueur ayant présenté un certificat de maladie à son club, doit être réglé à raison de son demi-salaire à partir du 1er mai.

Lettre du F.C. Nantes : amende infligée au joueur Sellin. — Prix note.

Le secrétaire : R. CHAUVIN

Séance du mardi 28 mai 1946

Présidence de M. Verdeille. Sont présents : MM. Chauvin, Jullian, Leblanc, Brouquier, Bocquet et Davezac. Assiste à la séance : M. Vincenti. Excusé : MM. Lemaire et Ch. Nicolas.

Situation du joueur Devos. — La Commission, ayant pris connaissance des éléments du dossier, attendu que les avantages qui auraient été consentis par le S.C.O. Angers à ce joueur n'ont pas été sanctionnés par écrit, considérant que le joueur a rompu son contrat en quittant définitivement le siège de son club, décide de suspendre les effets de son contrat et réserve les droits du S.C.O. Angers à son égard.

Situation du joueur Chloupek. — La Commission, ayant pris connaissance d'une lettre de ce joueur réclamant le paiement de salaires arriérés, considérant que les arrangements qui ont pu être pris entre le Stade Reims et ce joueur sont en dehors des clauses du contrat, ne s'estime pas compétente pour intervenir, dit que le Stade Reims se doit de respecter les conditions de salaire fixées dans le contrat et l'invite à en effectuer le versement sans opérer de retenue.

Salaires arriérés des joueurs Brige et Facon. — La Commission, après avoir pris connaissance d'une lettre du S.A. Douai, considérant qu'elle n'apporte aucun fait nouveau sur la résiliation sollicitée pour le contrat de ces joueurs, confirme sa décision rejetant cette demande et invite ce club à régler les joueurs intéressés dans dans le plus bref délai sous peine de sanction.

Situation du joueur Colain. — La Commission, connaissance prise d'une lettre de S.A. Douai, concernant le manque d'assiduité de ce joueur et sa participation à des matches amicaux avec des équipes amateurs, décide d'interroger l'intéressé avant de se prononcer.

Situation du joueur Pruvot Claude. — La Commission, vu la demande de résiliation introduite par le joueur susnommé, vu sa dernière décision en date du 21, attendu que les Girondins ont demandé la résiliation du contrat de ce joueur sous réserve que leurs droits soient maintenus à son égard, attendu qu'il y a lieu d'interpréter cette rédaction puisque contradictoire en la forme, attendu que les Girondins ont confirmé depuis leur désir de conserver leurs droits sur ce joueur, confirme sa précédente décision et maintient la suspension des effets du contrat de l'intéressé.

Indemnité de mutation due pour le joueur Shaff. — La Commission, ayant pris connaissance de la réponse du F. C. Kronenbourg à la lettre qui lui a été adressée, attendu que ce club insiste pour que soit effectué le versement de cette indemnité conformément aux statuts, invite le R.C. Strasbourg à adresser au Groupement l'indemnité de 9.000 fr. due pour ce joueur.

Indemnité due pour la mutation du joueur Voisembert André. — La Commission, vu la demande introduite par l'U.A. Bouscat, attendu que ce joueur a signé en premier lieu un contrat au titre du F.C. Sète, attendu que la validité de ce contrat a permis de classer ce joueur professionnel et de le placer à la disposition des clubs, invite le F.C. Sète à verser l'indemnité de mutation qui s'élève à 3.000 fr., ce joueur ayant été licencié dans différents clubs au cours des trois saisons précédant sa qualification professionnelle.

CORRESPONDANCE

Lettre du joueur Bosti : copie en sera adressée au R.C. Franc-Comtois avec demande d'avis.

Lettre des Girondins A.S.P. : amende infligée au joueur Plante. Noté.

Lettre du Stade Rennais concernant la situation du joueur Amand. Ce club est invité à faire savoir d'une façon formelle s'il désire faire signer un contrat à ce joueur, faute de quoi il ne pourra conserver des droits à son égard.

Le secrétaire : R. CHAUVIN.

COMMISSION CENTRALE DES ARBITRES

Séance du jeudi 23 mai 1946

Présidence de M. Balvay. Présents : MM. Slavik, Goinbault et Denise.

Le P.V. de la dernière séance est lu et adopté.

DESIGNATIONS

Finale Coupe Nationale Cadets : Lorraine-Sud-Est. — En lever de rideau à la finale de la Coupe de France, le 26 mai 1946 : arbitre : M. Didier; juges de touche : MM. Pollico et Hautot.

Lille-Red-Star (équipes réserves). — ... [le]veur de rideau à la finale de la Coupe de France, le 26 mai 1946 : arbitre : M. Lieure; juges de touche : MM. Quai... et Martin.

Football Club Sochaux-ASP Belfort. — Le jeudi 30 mai 1946, à Besançon : arbitre : M. Guillemin; juges de touche désignés par la Ligue.

Courrier. — Lettres de MM. Palma, Vogt, Agret, des Ligues d'Alsace, du Lyonnais, du Centre Ouest et du G.C.A. — Noté. Le nécessaire sera fait.

Contrôle d'arbitrage. — Lecture est faite des rapports de MM. Chopart, Leclercq, ... Van Devergate.

Appel du Sporting Club Saint-Leu. — Le dossier de cet appel est demandé à la Ligue du Nord.

Appel de l'Avant-Garde Sportive Mascaréenne. — Le dossier de cet appel est demandé à la Ligue d'Oranie.

Appel de l'U.S. Nouzonaise. — M. Goinbault, rapporteur du match, donne connaissance de ses conclusions. Les intéressés sont convoqués pour le jeudi 6 juin 1946.

Circulaire du 10 mai 1946. — Réponses de MM. Pruvost, Scheurer, Berthus, Vajta, Alavoine, Lorrieux, Brin, Didier, ...nel, Théron, Francers, Oury, Devaulder, Meunier, Guillemin, Ange, Lamolle, Bos, Maitre, Kohler, Masson, Tréhou, Tranchon, Merckx, Oliva, Bureau, Virolle, Agrel, Greiner, Mocquart, Storme, Macon, Fauquemberghe, Fuller, Nègre, T...baldi, Laurent, Roger, Delannoy, Cam..., Dorme, Moracchini, Le Men, Herbaux, Delasalle, Gaborit, Hardel, Legrand, Chazalon, Lezenne, Carton, Vauzelle, Bonn... et Boulanger, Sdez. Remerciements.

Prochaine séance. — Mercredi 29 mai 1946, à 17 h. 30.

Le secrétaire : L. DENIZE.

Séance plénière du 25 mai 1946

Présidence de M. Balvay. Présents : MM. Van de Veegaete, Blanc, Goinbault, Plageul, Slavik, Chopart, Leclercq, Eymery et Denize. Assistaient à la séance : M. Courié, délégué du Bureau fédéral, MM. Scheuer, président de la CRA d'Alsace, Blanchot, président de la CRA d'Auvergne et Doussy, arbitre fédéral honoraire, auxquels le président souhaite la bienvenue.

Le P.V. de la dernière séance est lu et adopté.

Appel de la S.S. Mulhouse Dornach. — La Commission, après avoir entendu M. Lausecker, président de la C. R. A. d'Alsace, et M. Humold, représentant de S.S Mulhouse Dornach, attendu que l'arbitre du match M. Jordy ne conteste pas avoir commis une faute technique d'arbitrage, jugeant en appel et dernier ressort, réforme la décision prise par le Conseil de la Ligue et par application de la Loi XIII, donne match à rejouer.

LECTURE du rapport moral de la saison 1945-46

Courrier. — Lettres de la C.R.A. du Centre-Ouest, et de MM. Leroy, Gaut... et Bermes. Noté. Le nécessaire sera fait.

Rapports d'arbitres. — Lecture est faite des rapports de MM. Delasalle, Fauquemberghe et Sdez. La Commission leur adresse ses félicitations pour l'arbitrage des matches internationaux qu'ils ont dirigés à l'étranger.

Contrôle d'arbitrage. — Lecture est faite des rapports de MM. Chopart, Goinbault, Blanc, Denize, Plageul, Eymery, Deutsch, Van de Veegaete et Leclercq.

Désignations. — Championnat de France amateur, finale : U. S. Auchel c. U. S. Cazères, le 9 juin 1946, à St-Ouen : arbitre : M. Boes ; juges de touche : MM. Legrand et Pontille.

Modifications au règlement. — M. Van de Veegaete est prié de mettre au point ces modifications.

Circulaires. — Circulaires adressées aux Ligues et aux arbitres au sujet de leur concours à la F.S.G.T. Une nouvelle circulaire sera faite au début de la saison prochaine. Une lettre recommandée sera adressée aux arbitres n'ayant pas répondu à la date.

Démission. — Démission de M. Gaborit. La C.C.A. enregistre la démission de M. Gaborit et le remercie du précieux concours qu'il a apporté à l'arbitrage durant de nombreuses années.

Le secrétaire : L. DENIZE

COMMISSION CENTRALE MILITAIRE

Séance du 20 mai 1946

Président de M. Hestres. Présents : MM. du Roure, Simonin, Métayer, Lelièvre, Colas. Assistent à la séance : M. le Capitaine Debrus, du Ministère des Armées, M. le Lieutenant de Vaissea[u] Le Gisquet, de la Marine, M. le Capitaine Trémolo, de l'Air.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Finale du Championnat de la Marine disputée le 14 mai. — Marins Pompiers de Marseille bat Ecole des Mousses de Loctudy par 3 but à 1.

Finale du Championnat de l'Air disputée le 6 mai. — 2e Régiment de l'Air bat 1er Régiment par 6 buts à 2.

Tournoi interallié. — Le Président rend compte de son entrevue avec le Capitaine Debrus et de l'accord de principe réalisé en ce qui concerne le projet de Tournoi Interallié en 1947. Le projet est adopté par la Commission dont les délégués sont chargés de l'exposer au Bureau fédéral. Le Capitaine Debrus précise qu'il ne s'agit que d'un projet qu'il soumettra lui-même après accord de la Fédération au Conseil Sportif des Armées Alliées.

Rapports entre le Ministère des Armées et la Fédération. — Après étude des différentes questions posées dans ses précédentes lettres à la Fédération par le Ministère des Armées, la Commission, après échange de vues, approuve les conclusions du rapport présenté par l'Intendant Colas, dont il donnera connaissance au Bureau fédéral.

Le secrétaire : L. METAYER.

Fédération Française de Football
22, rue de Londres, 22, PARIS (9e)
QUALIFICATIONS LICENCES ET MUTATIONS
SAISON 1946-47
Prix : 6 fr. Franco : 9 fr.

Composé par une équipe d'ouvr. synd...
Le directeur gérant : Jules RIMET
H. Seguin, impr., 31, rue Bergère